

Les étudiants de la spécialité Génie de l'Eau et Environnement de l'Ecole d'Ingénieurs de Limoges (ENSIL-ENSCI) ont participé à la concertation publique sur l'avenir du traitement des déchets en Haute-Vienne et Creuse, organisée par Limoges Métropoles, Evolis 23 et le Syded 87, le 22 septembre 2022.

Préalablement à la soirée de concertation, les étudiants ont travaillé en ateliers sur les problématiques suivantes : **Comment faire de la prévention pour réduire les quantités de déchets incinérés et inciter la population à changer leurs habitudes de consommation ? Comment améliorer la cohabitation entre infrastructures et riverains ?**

Ils souhaitent porter à la connaissance des organisateurs, le fruit de leur réflexion.

Les idées qui ont émergées sont présentées ci-dessous.

- Favoriser la prévention du flux :
 - Faciliter l'accès aux installations de tri et augmenter le nombre de zones d'apport volontaire (notamment pour les biodéchets).
 - Rendre les informations plus visibles pour le grand public : signaler les équipements de tri (affichage avec des logos dédiés), rendre le site internet plus intuitif (accès rapide aux informations essentielles).
 - Mettre en place une solution bonifiante pour encourager le tri sélectif (élargir l'application mise en place pour le verre aux autres types de déchets).
- Inciter un changement d'habitude des usagers.
 - Créer un « permis déchet » afin de sensibiliser les personnes (enfants comme adultes). Cela peut consister en une rapide formation sur les bonnes pratiques d'achat, de tri, et sur le cycle des déchets (visites d'installations, mise en place d'ateliers, distribution d'un diplôme...)
 - Augmenter la communication des bonnes pratiques (par exemple : meilleure information des jours de marché)
 - Mettre en place un partenariat avec les commerçants pour réduire leurs déchets, notamment en les incitant à moins utiliser et vendre d'emballages, ou encore en leur proposant des alternatives.
 - Communiquer davantage et différemment sur le projet étudié dans le cadre de cette concertation et, à plus large échelle, sur les avantages du nouvel incinérateur. Cela peut se faire via différents médias (tels que les radios, journaux locaux, réseaux sociaux), et également par la création de courtes vidéos animées.
- Accompagner les riverains dans la cohabitation avec l'incinérateur
 - Intégrer les infrastructures dans le paysage (via des ruches, des murs végétaux, en plantant des arbres, ...)
 - Rendre le lieu attractif et convivial (réalisation de fresques artistiques), en faire un lieu de partage et de sensibilisation en organisant des ateliers éducatifs.
 - Assurer la transparence dans les médias, en exposant clairement l'utilité et la finalité du nouvel incinérateur, et proposer un suivi des émissions en temps réel (application).
 - Mettre en lumière les aspects positifs de l'incinérateur, la production d'énergie et la quantité de déchets traitée.
 - Proposer des avantages en nature aux riverains impactés par l'installation : chauffage gratuit grâce à l'énergie produite par l'incinérateur.
 - Financer l'installation de solutions de réduction des nuisances sonores (double vitrage, panneaux insonorisant, ...) pour les riverains à proximité